

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 11-oct.-2016

Date de révision 04-nov.-2019

Numéro de révision 4

EGHS / Français (French)

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit MetaDi Water-Based Suspension

Codes produit 40-6627, 40-6628, 40-6629, 40-6629-032, 40-6629-128, 40-6630, 40-6630-032, 40-6630-128, 40-6630F, 40-6630F-032, 40-6630F-128, 40-6631, 40-6631-032, 40-6631-128, 40-6631F, 40-6631F-032, 40-6631F-128, 40-6632, 40-6632-032, 40-6632-128, 40-6633, 40-6633-032, 40-6633-128, 40-6634, 40-6634-032, 40-6634-128, 40-6635, 40-6635-032, 40-6635-128, 40-6636, 40-6636-032, 40-6636-128, 40-6528, 40-6529, 40-6530, 40-6530-032, 40-6530-128, 40-6531, 40-6531-032, 40-6531-128, 40-6532, 40-6532-032, 40-6532-128, 40-6533, 40-6533-032, 40-6533-128, 40-6534, 40-6534-032, 40-6534-128, 40-6535, 40-6536, 40-6536-128, 40-6730, 40-6730-032, 40-6731, 40-6731-032, 40-6732, 40-6732-032, 40-6733, 40-6733-032, 40-5530-032, 40-5531-032, 40-5532-032, 40-5534-032

Numéro de FDS 1352983_E

Nom chimique

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Laboratory Use Only.

Utilisations déconseillées Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant ITW Test & Measurement GmbH

Adresse du fabricant Boschstraße 10
73734 Esslingen am Neckar / GERMANY
www.buehler-met.de www.buehler.fr www.buehler.co.uk

Numéro de téléphone +49 (0) 711 4904690-0

Adresse e-mail lab.eu@buehler.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545

Americas: +1 760 476 3962

Middle East/Africa: +1 760 476 3959

UK: +44 8 08 189 0979

Europe: +1 760 476 3961

Asia Pacific: +1 760 476 3960

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

This mixture is classified as not hazardous according to regulation (EC) 1272/2008 [GHS]

2.2. Éléments d'étiquetage

This mixture is classified as not hazardous according to regulation (EC) 1272/2008 [GHS]

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1 Substances**

Sans objet.

3.2 Mélanges

| Nom chimique | N° CE | CAS No. | % massique | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | REACH Reg. No. |
|------------------|---------|-----------|------------|---|--------------------------|
| Water | - | 7732-18-5 | 30 - 70% | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |
| Propylene Glycol | Present | 57-55-6 | 20 - 60% | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |
| Diamond | - | 7782-40-3 | 0 - 1% | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

| Nom chimique | CAS No. | Liste candidate des substances SVHC |
|------------------|-----------|-------------------------------------|
| Water | 7732-18-5 | - |
| Propylene Glycol | 57-55-6 | - |
| Diamond | 7782-40-3 | - |

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-----------------------------|---|
| Inhalation | Transporter la victime à l'air frais. |
| Contact avec la peau | Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. |
| Contact oculaire | Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin. |
| Ingestion | Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|------------------|--------------------------------|
| Symptômes | Aucune information disponible. |
|------------------|--------------------------------|

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|------------------------|------------------------|
| Note au médecin | Traiter les symptômes. |
|------------------------|------------------------|

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|---|---|
| Moyens d'extinction appropriés | Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Aucune information disponible. |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|----------------------------------|--|
| Précautions individuelles | Mettre en place une ventilation adaptée. |
| Pour les secouristes | Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. |

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

| | |
|--|---|
| Précautions pour la protection de l'environnement | Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques. |
|--|---|

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

| Nom chimique | UE | Royaume-Uni | France | Espagne | Allemagne |
|-----------------------------|----------|---|---------|--|---|
| Propylene Glycol 57-55-6 | - | STEL: 450 ppm STEL: 1422 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³ TWA: 150 ppm TWA: 474 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ | - | - | - |
| Nom chimique | Autriche | Suisse | Pologne | Norvège | Irlande |
| Propylene Glycol 57-55-6 | - | - | - | TWA: 25 ppm TWA: 79 mg/m ³ STEL: 37.5 ppm STEL: 118.5 mg/m ³ | TWA: 150 ppm TWA: 470 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ STEL: 450 ppm STEL: 1410 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³ |

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| État physique | Suspension |
| Aspect | Variable |
| Odeur | Inodore |
| Couleur | Aucune information disponible |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques Méthode</u> |
|--|--------------------------|--------------------------|
| pH | 6.5 - 8.5 | |
| Point de fusion / congélation | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Point / intervalle d'ébullition | 100°C °C | |
| Point d'éclair | > 100°C C | |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun(e) connu(e) |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Densité relative | 1.04 | |
| Hydrosolubilité | Soluble dans l'eau | |
| Solubilité(s) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |

9.2. Autres informations

| | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucune information disponible |
| Masse molaire | Aucune information disponible |
| Teneur en COV (%) | Sans objet |
| Densité de liquide | Aucune information disponible |
| Densité apparente | Aucune information disponible |
| Granulométrie | Aucune information disponible |

Distribution granulométrique Aucune information disponible

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques

Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques

Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact oculaire

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Ingestion

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes

Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

| | |
|-----------------------|-----------------|
| ETAmél (voie orale) | 68,966.00 mg/kg |
| ETAmél (voie cutanée) | 71,724.00 mg/kg |

Toxicité aiguë inconnue

30% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

le mélange contient 1 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

le mélange contient 1 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue

le mélange contient 30 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz)

le mélange contient 30 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)

le mélange contient 30 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards)

| Nom chimique | Oral LD50 | Dermal LD50 | CL50 par inhalation |
|------------------|--------------------|--------------------------|---------------------|
| Water | > 90 mL/kg (Rat) | - | - |
| Propylene Glycol | = 20 g/kg (Rat) | = 20800 mg/kg (Rabbit) | - |

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité**Écotoxicité**

| Nom chimique | Toxique pour les algues | Toxique pour les poissons | Toxicité pour les micro-organismes | Daphnia magna (Puce d'eau) |
|------------------|---|--|------------------------------------|---|
| Propylene Glycol | 96h EC50: = 19000 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) | 96h LC50: = 51600 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: 41 - 47 mL/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: = 51400 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 710 mg/L (Pimephales promelas) | - | 24h EC50: > 10000 mg/L 48h EC50: > 1000 mg/L |
| Diamond | - | 96h LC50: > 100 mg/L (Oncorhynchus mykiss) | - | - |

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

| Nom chimique | Évaluation PBT et vPvB |
|------------------|---------------------------------|
| Propylene Glycol | The substance is not PBT / vPvB |

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Aucune information disponible.

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|---|-------------------------------|
| IMDG/IMO | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.1 N° ONU | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.3 Classe de danger | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.4 Groupe d'emballage | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.5 Polluant marin | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |
| 14.7 Transport en vrac | Aucune information disponible |
| conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC | |

| | |
|---|----------------|
| RID | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.1 N° ONU | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.2 Nom d'expédition | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.3 Classe de danger | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.4 Groupe d'emballage | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

| | |
|---|----------------|
| ADR | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.1 N° ONU | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.2 Nom d'expédition | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.3 Classe de danger | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.4 Groupe d'emballage | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

| | |
|---|----------------|
| IATA | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.1 N° ONU | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.2 Nom d'expédition | NON REGULATED |
| 14.3 Classe de danger | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.4 Groupe d'emballage | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France Maladies professionnelles (R-463-3, France)

| Nom chimique | Numéro RG, France | Titre |
|------------------|-------------------|-------|
| Propylene Glycol | RG 84 | - |

| | | |
|---------|--|--|
| 57-55-6 | | |
|---------|--|--|

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Polluants organiques persistants

Sans objet.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet.

Inventaires internationaux

| | |
|-------------------------|--|
| TSCA | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| DSL/NDL | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| EINECS/ELINCS | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| ENCS | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| IECSC | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| KECL | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| PICCS | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| AICS (Australie) | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |

Légende

- TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
- DSL/NDL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
- EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
- ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
- IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
- KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
- PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
- AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| | | | |
|---------|---------------------------------|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée en temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis) |
| Plafond | Valeur limite maximale | - | Désignation « Peau » |

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date d'émission 01-mars-2017

Date de révision 04-nov.-2019

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.



Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité